

Le 9 juin 2022,

Communiqué de presse



Nouvelle saison 2022 au Point Sublime / Couloir Samson à Rougon Un accueil de qualité pour informer, entretenir et gérer les sites

Depuis l'année dernière, les premiers aménagements de requalification des sites du Point Sublime et du Couloir Samson portés par le Parc naturel régional du Verdon dans le cadre du Grand Site de France en projet des Gorges du Verdon, permettent la mise en place d'un accueil et des services en saison estivale.

La nouvelle saison sur les deux sites va démarrer le 13 juin 2022.

Sur le **Point Sublime**, l'ensemble du dispositif d'accueil sera opérationnel le 13 juin avec notamment l'arrivée d'agents pour assurer l'information des visiteurs et l'entretien du site. La découverte du Point Sublime va connaître quelques bouleversements durant la saison 2022 avec la poursuite des travaux de la future Maison de site qui ont démarré mi-mai. Dans ce cadre, l'esplanade du Point Sublime est complètement condamnée et des cheminements alternatifs sont mis en place. Un point d'information et des toilettes sèches temporaires permettront d'apporter les services indispensables aux visiteurs.

Le parking sera payant, à compter du 13 juin et jusqu'au 25 septembre, afin de financer le dispositif d'accueil. Il sera ouvert tous les jours de 8h à 20h et fermé la nuit.

Le **stationnement Samson** reste ouvert et gratuit jusqu'au 6 juillet. Il sera entretenu à partir du 13 juin (toilettes ouvertes, nettoyage du parking, fermeture nocturne...) par l'équipe du Point Sublime. A partir du 7 juillet, le parking deviendra payant et l'équipe sera renforcée afin d'assurer en journée, et jusqu'au 11 septembre, l'accueil et l'information des visiteurs. Le parking est ouvert de 7h30 à 20h et fermé la nuit.

Nouveauté : du 7 juillet au 31 août, la route du Couloir Samson sera fermée en aval du parking Samson sauf pour les ayants droits. Le stationnement du public devra donc se faire obligatoirement sur le parking aménagé. Pour accéder au Couloir Samson, une navette gratuite sera mise en place durant la saison.

Un parking de courte durée et un autre à la journée

Le parking du Point Sublime est un stationnement de courte durée dédié à la découverte du belvédère. Le paiement se fait au ¼ d'heure et a pour objectif de dissuader les visiteurs de rester trop longtemps, permettant ainsi une meilleure rotation des véhicules et donc au plus grand nombre de découvrir ce lieu emblématique (tarif qui augmente au-delà de 3 heures de stationnement).

A l'inverse, le **parking Samson est le stationnement journée** pour une découverte plus longue et la pratique d'une activité sportive (randonnée, escalade, activités aquatiques...). Le paiement se fait pour la journée et des abonnements pour les usagers réguliers (professionnels de la pleine nature notamment) sont prévus.

Pour rappel, les randonneurs sont invités à utiliser les services d'autocars organisés depuis les parkings relais de La Palud-sur-Verdon (navette Blanc-Martel), Castellane et Riez (ligne régionale BV1) **pour effectuer le sentier Blanc-Martel.**

Ces opérations sont portées dans le cadre du Grand Site de France en projet des Gorges du Verdon. Plus d'informations sur la requalification du Point Sublime / Couloir Samson (<http://parcduverdon.fr/fr/amenagement-et-paysages/operation-grand-site-des-gorges-du-verdon>) et sur la navette Blanc-Martel (www.parcduverdon.fr/fr/navette-blanc-martel ou <https://navette.parcduverdon.fr/> pour réserver son billet).

Contacts au Parc naturel régional du Verdon :

Jean Carmille, chargé de gestion sites naturels fréquentés - jcarmille@parcduverdon.fr

Marlène Economidès, chargée de communication - meconomides@parcduverdon.fr

Maison du Parc – Domaine de Valx – 04360 Moustiers-Sainte-Marie - 04 92 74 68 00 www.parcduverdon.fr